



**Présentation assistée par  
ordinateur -  
niveau élémentaire et moyen et  
Tableur – niveau élémentaire**

**Conditions d'admission**

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement :
  - Informatique : Introduction à l'informatique;
- OU réussir un test d'admission.

**Finalités particulières des unités d'enseignement**

Les unités d'enseignement visent à permettre à l'étudiant :

- de s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques, en ce qui concerne les logiciels:
  - de type présentation assistée par ordinateur ;
  - de type logiciels tableurs.
- de présenter des informations sous forme de diaporama ;
- de traiter rapidement des données chiffrées ;
- de répondre de manière raisonnées à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu;
- de développer des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information.

**Titres délivrés**

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Informatique – Présentation assistée par ordinateur – niveau élémentaire"
- "Informatique – Présentation assistée par ordinateur – niveau moyen"
- "Informatique – Tableur – niveau élémentaire".